

CONTRIBUTION SNES-FSU

Concertation Académie de Montpellier

Table ronde « orientation » du 28 septembre 2012.

L'orientation se révèle être une question complexe, qui ne peut se résumer à une simple équation de la mise en présence d'une information exhaustive et d'un individu. Aussi La question reste aujourd'hui entière : Comment amener les élèves à faire les « bons choix » ?, ces choix qui président à l'articulation entre la formation et l'emploi.

Cette interrogation renvoie à la spécificité de la formation initiale. Si l'on considère la formation comme l'empilement de connaissances académiques, utiles avant tout pour l'insertion, peu importe le moment où celles-ci sont acquises et la revendication d'une formation tout au long de la vie peut se justifier d'autant plus. Mais si l'on estime que l'appropriation des savoirs est source de développement de la personne et de la construction de son identité personnelle et sociale, alors l'importance de cette première formation et des choix qui y seront faits se posera différemment.

Le niveau où l'on situe la régulation Formation - Emploi n'est évidemment pas anodin non plus. Doit-il absolument rester national ou doit-il devenir régional voire locale ? L'ajustement de la carte des formations aux débouchés locaux et aux mécanismes d'insertion professionnelle doit-il prendre le pas sur l'épanouissement des jeunes et leur réussite scolaire ?

L'élaboration des projets d'avenir se réduit- elle à une information exhaustive, afin de permettre des choix « éclairés » et réalistes ou doit-elle faire la part de la dynamique singulière du développement à l'adolescence, du temps qu'il nécessite et de la place qu'y prend la projection dans l'avenir ? Le refus de prendre en compte les processus psychologiques et sociaux est une position rationaliste. Les conseillers d'orientation psychologues savent bien que l'énonciation d'un projet d'études ou de métier, à un moment donné, peut tout à fait remplir une fonction particulière dans la dynamique du développement psychologique et social. Dans le métier de COPSY, il est important de ne pas réduire l'adolescent à l'élève. L'orientation et surtout l'affectation, dépendent très largement des résultats scolaires. Le rôle des conseillers d'orientation psychologues a toujours été d'apporter un autre éclairage sur l'élève – ses intérêts, ses aspirations, ses difficultés, sa situation - de manière à concevoir sa personne dans sa globalité.

Chaque élève « doit pouvoir, à son rythme, trouver la voie qui correspond à ses désirs et à ses capacités, pour acquérir la qualification et l'emploi souhaités. L'orientation doit donc être choisie positivement car elle conditionne l'épanouissement des jeunes et leur réussite scolaire ».

Il s'agit donc de favoriser le développement et la réussite en prenant appui sur le rapport à l'avenir. La professionnalité des conseillers d'orientation psychologues s'axe sur la nécessité de considérer l'élaboration des projets d'orientation de manière progressive et continue. L'énonciation d'un projet d'études ou de métier est à replacer dans le détour des étapes du développement singulier de chaque adolescent.

Une politique de formation et d'orientation ambitieuse est nécessaire. Elle doit permettre l'accès à des parcours de formation et à des qualifications choisis assurées par un service public d'orientation de l'éducation nationale digne de ce nom avec des professionnels reconnus dans leur expertise de la psychologie de l'éducation et de l'orientation.

La spécificité de la période de la formation initiale doit être reconnue. Ce qui implique de considérer que les questions d'orientation ne peuvent être abordées de la même manière pour tous les publics sous le vocable unique de « conseil en orientation ».